

Wellington-sud (M. Guthrie) nous a dit, qu'il a eu entente pour élever le prix des poêles depuis que le tarif est devenu en force. J'ai la meilleure autorité pour nier cette assertion et je puis affirmer que le prix de cet article est plus bas qu'il ne l'était il y a cinq ans, et qu'en outre l'on a ajouté au travail 50 pour cent. Cethonorable monsieur a également prétendu que le marché ne serait pas agrandi par suite de l'augmentation des droits sur les voitures. Or, en 1878, nous en avons importé des États-Unis, pour une valeur de \$85,304 et d'Angleterre pour \$2,103. Eh ! bien, si les voitures que représentent ces hommes, étaient manufacturées au Canada, nous pourrions fournir du travail pour autant à ceux qui s'occupent de cette branche d'industrie. Il ne m'est pas nécessaire de discuter la question de l'augmentation du prix pour le consommateur. Nous savons tous—et je crois qu'il a été établi par l'honorable membre de Huron-centre (M. Cartwright) dans son discours en réponse au ministre des finances—que l'un des effets du tarif sera d'encourager bon nombre de manufacturiers à se lancer dans les affaires et que par suite, les prix deviendront si bas que plusieurs seront ruinés. C'est là une réponse concluante à l'assertion de l'honorable membre de Wellington-sud. Une autre objection faite à ce tarif est son immoralité ; on prétend que pour le faire accepter des individus, des classes, des sections et des provinces, il a fallu faire appel à la passion du lucre. Cette assertion est fautive. Il est vrai que des appels ont été faits à toutes les classes de la société, mais ils l'ont été au point de vue national et la réponse a été patriotique et générale. Je crois que ce sont les messieurs de l'autre côté de la Chambre qui se sont rendus coupables de la tentative d'insurger les uns contre les autres les diverses classes de notre société. Ils ont surtout voulu exploiter les agriculteurs, pour obtenir leur appui ; ils leur ont dit qu'ils étaient libres-échangistes et que leur position leur permettrait de leur être utiles. Le dernier gouvernement croyant que la majorité des divisions électorales agricoles, se prononceraient en faveur du libre-échange, adopta cette politique. Plus tard, il a été allégué, que le peuple l'avait accepté par ignorance. Si l'on considère les progrès faits par l'éducation en ce pays, je ne crois pas qu'on

M. KILVERT.

put lui faire une plus grande insulte que celle que lui a lancée l'honorable membre de Huron-centre. Je crois pouvoir assurer ces honorables messieurs, que si dans l'avenir, ils n'ont pas recours à d'autres moyens qu'à ceux du passé, ils prendront beaucoup de temps pour conquérir les banquettes ministérielles. Maintenant, j'exposerai quelques unes des raisons pour lesquelles j'approuve cette politique nationale. Nous savons tous que depuis plusieurs années, le pays a sérieusement souffert de la vente des marchandises au rabais, dans différentes branches d'industrie en vogue. Je citerai un extrait du rapport d'un comité spécial de cette Chambre—en 1874—pour prouver que ces ventes à perte se pratiquaient ici.

“ Votre comité, d'après les témoignages ainsi obtenus est arrivé aux conclusions suivantes :

“ Il paraît qu'on se plaint fortement de la concurrence avec les États-Unis, dans ces produits des manufactures qui tombent sous le coup d'une telle concurrence, par le fait que c'est une concurrence inégale qu'alimentent les systèmes différents de fisc des deux pays.

“ Les manufacturiers américains ayant le contrôle exclusif de leur propre marché, trouvent commode de se débarrasser du surplus de leurs produits au Canada, dans bien des cas, à des prix moindres que le prix de revient, faisant ainsi du Canada “ un marché au rabais.”

“ Il a été établi devant votre comité que les fabricants canadiens ont éprouvé des dommages sérieux en conséquence et que les effets de cette concurrence doivent, dans certains cas au moins, entraver tellement l'industrie canadienne, au point de lui causer des embarras sérieux, tandis que le pays lui-même souffrirait du départ d'un grand nombre d'ouvriers, qui seraient forcés d'aller chercher du travail aux États-Unis.

“ Cette perturbation ainsi apportée à l'industrie manufacturière du Canada est due à notre position géographique, et la politique commerciale de nos voisins devrait engager même ceux qui regardent le libre-échange comme un principe juste, dans un sens abstrait, à reconnaître la nécessité d'une modification de ce principe comme un moyen de nous protéger nous-mêmes, et votre comité recommande respectueusement la passation de telles mesures qui pourront du moins amondrir le mal dont on se plaint, si elles ne peuvent pas le prévenir entièrement.

“ Presque tous les témoignages donnés devant votre comité tendent à démontrer qu'une protection plus grande accordée aux manufactures n'aura pas nécessairement pour effet d'augmenter le prix des articles fabriqués pour